

Le présent document compte 7 pages

## **LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 13 mars 2018 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Absent :	Conseiller	Conrad Morin (personnel)
----------	------------	--------------------------

Personnel:	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours

### **1. OUVERTURE**

Résolution no. 75-18

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon  
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h00.

**ADOPTÉE**

### **2. PRIÈRE D'OUVERTURE**

Le Maire récite la prière d'ouverture.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 76-18

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

a) Collecte des déchets et de recyclage à l'Hôpital Notre-Dame et au Foyer des Pionniers (11. Fonctions du Conseil a) Travaux publics ii)).

**ADOPTÉE**

### **4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Aucun

### **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL**

Résolution no. 77-18

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 19-18, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 20 février 2018.

**ADOPTÉE**

## 6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Aucune

## 7. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Aucune

## 8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 78-18

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 13 mars 2018.

**ADOPTÉE**

## 9. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 79-18

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Bureau de santé du Porcupine daté du 1<sup>er</sup> décembre 2017;
- de la Corporation de logements à but non-lucratif daté du 17 janvier 2018;
- du Comité de gestion des déchets daté du 16 février 2018;
- du Comité de mobilisation communautaire daté du 31 janvier 2018;
- du Conseil de la bibliothèque publique daté du 18 janvier 2018;
- de la Corporation de distribution électrique daté du 12 janvier 2018;
- de l'Association du transport communautaire daté du 29 janvier 2018;
- de la Corporation Hearst Wi-Fibe datés du 5 avril, 1<sup>er</sup> mai, 18 mai, 29 mai, 22 juin, 19 juillet, 28 juillet, 31 août, 28 septembre, 12 octobre, 2 novembre, 30 novembre et 6 décembre 2017 et 11 et 12 janvier 2018;

**ADOPTÉE**

## 10. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

L'administrateur en chef fait un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie du rapport est en annexe.

## 11. FONCTIONS DU CONSEIL

### a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

#### i) **Entente avec le MRN pour la gestion des feux de forêt dans les limites de la ville**

Résolution no. 80-18

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 20-18, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec le ministère des Richesses naturelles pour l'entente municipale de gestion des feux de forêt pour les années 2018 à 2023.

**ADOPTÉE**

**ii) Collecte des déchets à l'Hôpital Notre-Dame et au Foyer des Pionniers**

Résolution no. 81-18

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT qu'en dépit de l'arrêté municipal no. 87-16 qui exige aux établissements inéligibles de recevoir le service de collecte de recyclage et de vidanges de prendre des arrangements avec le secteur privé pour la collecte de déchets, l'Hôpital Notre-Dame et le Foyer des pionniers n'ont pu trouver un sous-traitant pour la collecte à prix raisonnable, et

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de ne pas causer de fardeau financier à ces deux établissements qui offrent des services essentiels à la communauté,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil accepte de faire exception à l'arrêté municipal no. 87-16 afin que la Municipalité offre le service de collecte des déchets à l'Hôpital Notre-Dame et au Foyer des pionniers, au montant de 14 213.21\$ pour l'année 2018, et selon les taux adoptés dans l'annexe 3 de l'arrêté municipal, pour les années suivantes.

**ADOPTÉE**

**b) Rapport du groupe de travail d'aménagement**

**i) Acquisition d'une partie de l'allocation pour route de la Promenade Riverside**

Résolution no. 82-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 21-18, étant un arrêté autorisant le maire et le greffier à signer les documents nécessaires au transfert de cette partie de l'allocation pour route de la promenade Riverside, décrite comme étant partie du lot 22 A, concession 10, dans le canton de Kendall, désigné comme étant les parties 2 et 5 sur le plan 6R-9026, dans la Ville de Hearst, de Denise Doyon et François Lemieux, pour le montant de 2\$.

**ADOPTÉE**

**ii) Appui à la demande à la province : Code du bâtiment**

Résolution no. 83-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil appuie la résolution du Canton de Norwich dans sa demande à ce que la Province s'assure que l'intention des lois et règlements relatifs au Code du bâtiment de l'Ontario demeure principalement pour la protection des citoyens et la santé et sécurité de la population.

**ADOPTÉE**

**iii) Adoption du rapport du groupe de travail d'aménagement**

Résolution no. 84-18

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail d'aménagement daté du 6 mars 2018.

**ADOPTÉE**

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

Nil

d) **Rapport du groupe de travail de finances**

Nil

e) **Rapport du groupe de travail de politiques**

i) **Révision du contrat avec Lacroix Bus Service pour modifier les critères d'admissibilité à 65 ans**

Résolution no. 85-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT que, conformément à l'Arrêté no. 98-16, le Conseil a modifié le contrat avec Lacroix Bus Service pour le service d'autobus communautaire, en révisant les critères d'admissibilité pour les utilisateurs dudit service, et  
CONSIDÉRANT que lors de sa réunion du 29 janvier 2018, l'Association des transports communautaires a de nouveau modifié les critères d'admissibilité en réduisant l'âge minimal des utilisateurs à 65 ans,

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 22-18, étant un arrêté modifiant l'entente avec Lacroix Bus Service en vertu de l'arrêté 77-13, réduisant l'âge d'admissibilité du service d'autobus communautaire à 65 ans.

CONTRE :

Conseiller André Rhéaume

**ADOPTÉE**

ii) **Paiement des frais de garde d'enfant pour membres bénévoles siégeant sur des comités municipaux**

Résolution no. 86-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par : Conseiller André Rhéaume

CONSIDÉRANT que la Municipalité a, depuis 1993, une politique stipulant que les membres bénévoles de comités municipaux ont accès au service sans frais du Centre de garde pour faire garder leurs enfants lors des réunions des comités auxquels ils siègent, et

CONSIDÉRANT qu'il est conseillé de moderniser ladite politique afin d'inclure tous les frais de garde encourus,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Municipalité s'engage à payer les frais de garde d'enfant des membres bénévoles des comités municipaux lors de leur participation aux rencontres de leur comité respectif, sujet aux conditions suivantes :

a) Frais de garde pour enfants de 11 ans ou moins seulement;

b) Soumission d'un reçu des frais de garde encourus, jusqu'à un maximum de \$10 l'heure;

c) Frais de garde pour la durée de la réunion seulement;

d) Les membres de la famille immédiate ne sont pas éligibles à recevoir un paiement pour la garde, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU de résilier la résolution 603-93.

**ADOPTÉE**

**iii) Adoption du rapport du groupe de travail des politiques**

Résolution no. 87-18

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 7 mars 2018.

**ADOPTÉE**

**iv) Participation du maire à un super-rencontre à Thunder Bay pour discuter du sujet du caribou**

Résolution no. 88-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le maire à participer à un super-rencontre avec des représentants de municipalités, de l'industrie forestière et des Premières nations pour discuter du sujet du caribou, qui aura lieu à Thunder Bay le 20 mars 2018.

**ADOPTÉE**

**v) Renouvellement de la nomination de Robert Proulx en tant que directeur de la Corporation Hearst Wi-Fibe**

Résolution no. 89-18

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de renouveler la nomination de Robert Proulx en tant que directeur de la Corporation Hearst Wi-Fibe pour un terme se terminant le 30 mars 2021.

CONTRE :  
Conseiller André Rhéaume  
**ADOPTÉE**

**f) Rapport du groupe de travail de développement économique**

**i) Taux de location pour les salles du Centre Inovo et de la Place du marché de la scierie patrimoniale**

Résolution no. 90-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT qu'il est jugé propice de réviser les taux de location pour les diverses salles disponibles pour location au Centre Inovo et à la Place du marché de la scierie patrimoniale,  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 23-18, étant un arrêté établissant les taux de location de la salle de vidéoconférence du Centre Inovo et de la salle principale de la Place du marché de la scierie patrimoniale, tel que suit :

- a) 60\$ l'heure;
- b) 170\$ par demi-journée;
- c) 275\$ par jour.

**ADOPTÉE**

**ii) Adoption du Plan d'action 2018 du développement économique**

Résolution no. 91-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le Plan d'action 2018 du développement économique présenté par le Comité de développement économique de Hearst et de la région, une copie étant en annexe à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**iii) Offre de la Ville de Hearst pour être hôte du Championnat provincial de curling NOCA 2019**

Résolution no. 92-18

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT que par les années récentes, la communauté de Hearst a manifesté un rôle de leadership dans les secteurs social, récréatif, culturel et de tourisme par le développement de projet d'éléments clés, notamment la Place du marché de la scierie patrimoniale, le Centre de technologies vertes, le Club Action, le Club de curling et la Place des arts, ainsi que les travaux de rénovations majeures au Centre récréatif Claude Larose, et

CONSIDÉRANT que ces installations modernes ont été conçues avec soin afin de répondre aux besoins et aux goûts de la communauté pour des services et activités dans les domaines social, récréatif, culturel et touristique, sont parfaitement adaptées pour les attraits touristiques et la tenue d'événements sportifs, et

CONSIDÉRANT QUE le curling fut identifié comme un sport offrant un potentiel de retour sur investissement important dans la stratégie de tourisme sportif de Hearst,

QU'IL SOIT RÉSOLU qu'à la lumière de ces attributs de grande portée, la Ville de Hearst s'offre d'être hôte du Championnat provincial de curling NOCA 2019 masculin et féminin, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU que, dans l'éventualité où la ville de Hearst est sélectionnée pour accueillir le championnat provincial 2019, la Municipalité s'engage à appuyer financièrement cet événement.

**ADOPTÉE**

**iv) Adoption du rapport du groupe de travail de développement économique**

Résolution no. 93-18

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail de développement économique daté du 8 mars 2018.

**ADOPTÉE**

**12. AVIS DE MOTION**

**i) Projet du livre du centième de Hearst**

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT que suite à la lettre à l'éditeur parue le premier mars dans le journal Le Nord, il est évident que l'étude de faisabilité de la publication du livre d'histoire de la Ville de Hearst aurait pu se faire au niveau local,

QU'IL SOIT RÉSOLU que lorsque l'étude de faisabilité sera terminée, d'impliquer l'Université de Hearst et la librairie Le Nord dans le projet du livre du centième de Hearst.

**13. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES**

Aucun

**14. HUIS-CLOS**

Résolution no. 94-18

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire  
Appuyée par: Conseiller André Rhéaume

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter des sujets suivants :

- a) Ressources humaines – Bibliothèque municipale (Article 239 2) b);
- b) Chemin Collin (Article 239 2) e).

**ADOPTÉE**

Résolution no. 95-18

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette  
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

**ADOPTÉE**

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Résolution no. 96-18

Proposée par: Conseiller André Rhéaume  
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 13 mars 2018 soit maintenant levée à 19h57.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier